



Édito

Madame, Monsieur,

Les élections municipales sont enfin terminées.

Le 26 mai dernier, avec plus de deux mois de retard en raison du coronavirus, le doyen de l'assemblée a installé les nouveaux élus et procédé à l'élection du Maire.

Élu par 19 voix sur 20, je remercie l'ensemble de mes collègues qui m'ont fait confiance pour ce nouveau mandat.

Lors du Conseil municipal du 10 juin, les 22 élus se sont répartis dans les six commissions communales présidées par mes adjoints. La municipalité est désormais en ordre de marche ; vous découvrirez dans les pages suivantes l'organisation de votre nouveau Conseil municipal.

Je remercie les Sorignaises et les Sorignois pour la confiance qu'ils nous ont à nouveau accordée pour gérer notre petite ville pendant les six prochaines années.

Je remercie également l'équipe municipale sortante accompagnée des nouveaux élus qui, ensemble, ont réalisé un excellent travail dans la gestion de la crise sanitaire que nous avons traversée, notamment auprès de nos anciens.

Je n'oublie pas les services municipaux qui ont été présents pendant le confinement :

- les services techniques qui ont assuré l'entretien de notre commune,
- les services à la population,
- toutes les personnes qui ont participé à la mise en place des mesures nécessaires à la reprise de l'école : ATSEM, agents d'entretien, enseignants, ainsi que le service « enfance-jeunesse » de la Communauté de communes.

Ce travail d'équipe a été organisé par notre Directeur Général des Services – Raphaël SIMAR – que je félicite car tout s'est bien passé.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce document, et malgré le covid-19, la vie et l'activité ne se sont pas arrêtées à Sorigny.

Pour soutenir nos entreprises, nous avons lancé les travaux de la route de Monts, des abords du cabinet médical et du parc Gilbert TROTTIER.

Quant à la Communauté de communes, en parallèle du Plan Renaissance porté par la Région Centre-Val de Loire, elle a lancé un plan de soutien sous forme de subvention aux entreprises en difficulté de moins de 5 salariés.

Et enfin, pour vous protéger, nous avons acheté des masques qui vous ont été distribués et que je vous conseille de porter en réunion et dans les magasins.

Suite à cette crise, la vie reprend heureusement son cours, mais pour l'avenir de nos enfants restons vigilants face à ce virus qui est encore bien présent sur notre territoire.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Alain ESNAULT

Maire de Sorigny

1 Édito
du Maire

2 Votre
Commune

8 Votre
Agenda

8 Infos
Diverses

Sorigny
Trait d'union

n°33 - juillet 2020

Directeur de la Publication | Alain ESNAULT

Rédactrice en Chef | Agnès ARNAUD

Réalisation | Commission communication

Crédits photos | Ville de Sorigny

Conception | SIP

Impression | Numériscan

Nombre d'exemplaires | 1 250

la nouvelle équipe municipale



Alain
ESNAULT
Maire

les adjoint(e)s



Jean-Christophe
GAUVRIT

1^{er} adjoint

Délégué à la voirie et sécurité routière, à l'environnement, espaces verts et agriculture et aux infrastructures et réseaux



Stéphanie
LEFIEF

2^e adjoint

Déléguée aux affaires scolaires et de la restauration scolaire, à l'enfance et la jeunesse.



Jean-Marc
FAUTRERO

3^e adjoint

Délégué à l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la gestion des équipements municipaux



Virginia
MARQUÈS

4^e adjoint

Déléguée aux affaires associatives et sportives, des affaires culturelles et de l'animation communale



Daniel
VIARD

5^e adjoint

Délégué à la politique en faveur des séniors



Agnès
ARNAUD

6^e adjoint

Déléguée à la communication, à l'organisation des cérémonies

#Sorigny notre avenir



Antoine
ROBIN

Conseiller municipal

Commissions : urbanisme, communication, voirie



Pierrette
THOMAS-CRON

Conseillère municipale

Commissions : urbanisme, affaires associatives, voirie, séniors



Christian
DÉSILE

Conseiller municipal

Commissions : urbanisme, voirie



Eric
BEAUFILS

Conseiller municipal

Commissions : urbanisme, communication, affaires associatives, séniors

#Sorigny notre avenir



**Frédéric
BOIS**

Conseiller municipal

*Commission urbanisme, voirie,
affaires scolaires*



**Valérie
BERNARD**

Conseillère municipale

*Commission urbanisme,
affaires scolaires, seniors*



**Sandra
BONNARDEL**

Conseillère municipale

*Commissions : affaires associatives,
affaires scolaires*



**Jonathan
JOUIS**

Conseiller municipal

*Commissions : urbanisme, voirie,
affaires scolaires*



**Ingrid
DECLERCK**

Conseillère municipale

*Commissions : communication,
affaires associatives*



**Magali
LEBLANC**

Conseillère municipale

*Commissions : affaires associatives,
affaires scolaires*



**Thiphaine
LAUDIERE**

Conseillère municipale

*Commissions : affaires associatives,
affaires scolaires*



**David
GIRARDOT**

Conseiller municipal

*Commissions : urbanisme,
communication, voirie,
affaires scolaires*

Avec vous pour Sorigny



**Jonathan
LEPROULT**

Conseiller municipal

*Commissions : urbanisme,
voirie*



**Delphine
BERRING**

Conseillère municipale

Commission : voirie



**Didier
MASSON**

Conseiller municipal

*Commissions : urbanisme,
communication,
affaires associatives*



**Franck
GALLE**

Conseiller municipal

*Commissions : affaires associatives,
voirie*

budget

2019 . résultat de cloture

budget investissement + 180 216€

budget fonctionnement + 610 375€

2020

budget investissement + 1 926 124€

budget fonctionnement + 2 858 417€

travaux 2020

travaux d'aménagement de l'espace public



243 696 € • aménagement de la route de Monts

22 000 € • aménagement d'un trottoir rue des écoles

323 388 € • aménagement du Parc

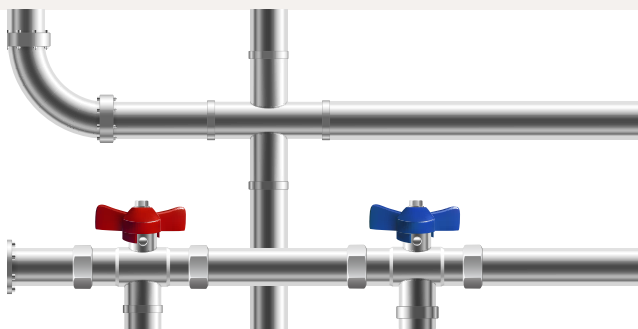
243 696 € • programme voirie

10 000 € • plantation d'arbres et aménagement du parc

travaux sur les réseaux

Enfouissement . Renouvellement des équipements

48 000 € • rue des AFN
• rue Château-Gaillard
• allée de la folie,
• dissimulation route de monts



entretien

12 000 € • remise en place d'un portail à Genevray

4 000 € • réflexion maçonnerie de l'église

4 000 € • mise aux normes électriques bâtiments



administration générale & équipement des services

11 100 € • poursuite de la révision générale du plu

15 000 € • extension de la vidéosurveillance

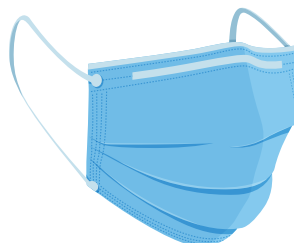
28 000 € • remplacement des équipements informatiques (mairie et école)

5 000 € • remplacement de la tondeuse (en leasing)

2 800 € • achat d'un triporteur pour les services techniques

5 000 € • achat d'une balayeuse trottoir

10 000 € • achat d'un nouveau panneau numérique



8 000 €

achat de masques covid-19 et de tout le matériel pour la désinfection et la mise en sécurité des personnes

achat

10 000 € • achat d'un terrain au cheval blanc pour création d'une plateforme de déchets verts





triporteur

La commune a récemment fait l'acquisition d'un triporteur voirie équipé de poubelles, d'un balai et d'une pelle. Celui-ci est utilisé par un agent pour le bon entretien des voiries communales.

Outre le fait d'être **100% écologique et silencieux**, ce vélo porteur permet de parcourir maintenant plus de distance.



panneau salle des fêtes

Un nouveau panneau numérique a été installé à l'angle de la rue des Combattants en AFN et de l'avenue du 11 novembre.

Il a la particularité d'être « double-face » : un côté est réservé aux actualités de la commune, l'autre côté pour la CCTVI.

parc



C'est un tout nouveau parc que vous pourrez découvrir prochainement derrière l'espace Gilbert TROTTIER.

Avec ses jeux, son bassin et ses belles allées, ce parc est une invitation à la balade et la détente.

Un espace qui devrait plaire à toutes les générations, dès les beaux jours arrivés.



la vie de la commune durant le confinement

En cette période inédite, toute la commune s'est organisée pour venir en aide à la population.

Parmi les actions mises en place :

- la boulangerie, Auchan, la Promenade des Gourmets ont proposé des livraisons à domicile ainsi que la possibilité de commander par téléphone,
- le portage des repas à domicile a été maintenu,
- des bénévoles se sont proposés pour apporter leur aide,
- toutes les personnes de plus de 70 ans ont été contactées par les services administratifs de la Mairie, afin de recenser les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide. 255 familles ont ainsi été contactées dès le début du confinement,
- la Mairie a toujours assuré un service public avec deux agents en permanence. L'État civil est resté constamment joignable par téléphone. Les services techniques ont été maintenus, même en effectif réduit. La collecte des ordures ménagères n'a pas été impactée durant cette période,
- la garde des enfants des personnels de santé a également été organisée, et assurée dans les crèches et les quatre accueils de loisirs,



- les enseignants se sont mobilisés pour que les enfants puissent poursuivre leur cursus dans les meilleures conditions,
- à l'initiative d'Alain ESNAULT, 3 000 masques ont été achetés par la commune pour les Sorignois. La distribution a été faite à domicile pour les personnes de plus de 70 ans, et en Mairie pour le reste de la population.

Cette période de confinement, imposée par la pandémie, a été bien respectée par l'ensemble des Sorignois qui ont su adopté les règles sanitaires indispensables pour stopper la propagation du virus.

Continuons à respecter des règles et gestes barrière, car le virus est toujours présent.



Pour mettre en œuvre le dé-confinement progressif des écoles, les services de la commune se sont attelés pour

- préparer les salles,
- commander du matériel pour les personnels municipaux et pédagogiques (gel hydro alcoolique, gants et masques),
- organiser le temps des agents d'encadrement,
- assurer une formation aux gestes barrières pour tous les personnels,
- baliser les écoles et réorganiser tous les temps scolaires.

Nous avons appliqué une logique de distanciation par groupe d'enfants dès le périscolaire le matin, puis durant le temps scolaire, la pause méridienne et le soir après la classe. Vous avez été nombreux à nous contacter sur la qualité des repas distribués. Les contraintes furent nombreuses : sécurité sanitaire renforcée, logique de chaîne du froid, diminution des effectifs en cuisine de la part de notre prestataire de service, difficulté d'approvisionnement alimentaire.

insolite à Sorigny



Marc GRELLIER a eu la surprise de recueillir, vendredi 15 mai, un gypaète barbu de la famille des vautours, qui se trouvait en mauvaise posture.

Ce rapace, l'un de plus grands d'Europe avec son envergure de 2,50 m, s'est perdu en Touraine, après avoir été aperçu dans le Pas-de-Calais.

Il a rapidement été pris en charge par l'association Hegalaldia, des Pyrénées-Atlantiques, qui est venue le chercher dans la journée car sa vie était en danger. Très affaibli, en hypothermie et ayant ingurgité un lien en plastique, ce jeune rapace de trois ans ne pesait plus que quatre kilogrammes au lieu de sept en temps normal.

Il est aujourd'hui toujours au sein de l'association Hegalaldia, le temps qu'il reprenne des forces. Ce jeune gypaète barbu ne sera relâché dans les Pyrénées que vers septembre / octobre, très certainement en présence de son sauveteur sorignois.

rencontre avec Alice Geffray, audioprothésiste, gérante de Sonance Audition

Installée à Sorigny depuis mai 2019, Alice GEFFRAY a choisi notre commune pour son dynamisme, sa facilité d'accès et son positionnement central dans la Vallée de l'Indre. Le fait que d'autres professionnels de santé soient présents sur Sorigny a également motivé son choix.

Après une formation de cinq ans en France, elle a débuté sa carrière d'audioprothésiste au Canada, avant de revenir dans l'Hexagone en 2014.

Alice GEFFRAY exerce en tant qu'audioprothésiste indépendante. Elle a décidé de s'associer à Sonance Audition, un réseau en plein développement qui lui permet d'avoir accès à des formations régulières.

Sa clientèle est constituée principalement d'habitants de Sorigny, Montbazou, Veigné et Monts, auprès desquels elle assure plusieurs fonctions : sensibilisation, conseil, essai d'équipements auditifs, entretien et réglage des appareils.

A terme, elle envisage de créer un autre cabinet dans le sud de la Touraine. En attendant, Alice GEFFRAY prévoit l'embauche, sous six mois, d'un assistant H/F pour l'aider à assurer l'accueil, le petit entretien des appareils ainsi que la gestion administrative.

Selon ses propres paroles, Alice GEFFRAY a la chance d'exercer un métier tourné vers l'humain qui permet aux gens de garder un lien social grâce à l'audition.

Contact

02 47 34 91 93 - 06 82 58 09 75

a.geffray@sonance-audition.fr

www.sonance-audition.fr

1, avenue du 11 novembre 1918



Votre Agenda

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, et sous toute réserve, voici les prochaines manifestations :

- **La soirée ciné en plein air**
à la prairie
Vendredi 10 juillet à 22h
dès 21h petite restauration
sur place (buvette, pop-corn,
glace)
*N'hésitez pas à apporter
votre couverture ou votre siège*



- **Les festivités du 14 juillet**
au bassin de l'éolienne
22h30 tir du feu d'artifice
dès 21h petite restauration
sur place (buvette,
crêpes, glace)
- **Le Marché nocturne**
Samedi 15 août
dans le bourg
à partir de 18h
- **Le forum des associations**
Samedi 5 septembre
de 14h à 18h
Espace Gilbert Trottier
- **Festival ô Val de l'Indre**
Sur le thème de l'eau et de
l'environnement
Samedi 26 septembre
à partir de 14h à la prairie

hommage à Fred Sheppard

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Fred Sheppard, à l'âge de 82 ans.

Il fut l'un des fondateurs du jumelage entre Box et Sorigny, et assura la Présidence de la Box Twinning Association depuis 2010.

Nous saluons la mémoire de ce globe-trotter dans l'âme, et gardons en mémoire sa gentillesse, son élégance et son ouverture d'esprit.

Nos pensées et toute notre amitié vont naturellement à Jean, son épouse.



bruits de voisinage

De simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens (perturbation du sommeil, fatigue, stress, irritabilité, troubles de la concentration...).

Un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris le 29 avril 2013. Cet arrêté stipule que :

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Les canons effaroucheurs

Les instructions préfectorales relatives à la lutte contre les bruits de voisinage stipulent que les dispositifs professionnels d'éloignement des nuisibles doivent impérativement être en fonctionnement pendant les horaires autorisés et sont interdits avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés.